

Montréal, le 12 mai 2020

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)**

**Maître Véronique Dubois**

**Secrétaire**

**Régie de l'énergie**

Place Victoria

800 rue du Square-Victoria, 2<sup>e</sup> étage, Bureau 255

Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4119-2019**

**Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarifs d'Énergir, s.e.c., à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.**

**Notre dossier : 650011-15**

---

Chère consœur,

Option consommateurs (ci-après « **OC** ») fait suite à la décision D-2020-044 établissant le calendrier procédural dans le dossier mentionné en rubrique. Selon cette décision, les intervenants ont jusqu'au 15 mai pour déposer leur demande d'intervention et leur budget de participation. Cependant, OC anticipe avoir besoin d'un délai additionnel pour déposer ces documents. En effet, l'intégration d'un nouvel analyste à l'équipe, la preuve volumineuse au dossier (dont une partie importante a été déposée le 7 mai dernier) et le contexte actuel fait en sorte qu'il sera difficile pour OC de produire sa demande d'intervention à temps. OC demande donc respectueusement de pouvoir déposer sa demande d'intervention et son budget de participation le mardi 19 mai à midi (lundi étant un congé).

En espérant que la Régie donnera suite à la demande d'OC, nous vous prions, chère consœur, de recevoir nos salutations les plus distinguées.

**MUNICONSEIL AVOCATS INC.**

(S) Eric McDevitt David

**Éric McDevitt David, avocat**

[emd@municonseil.com](mailto:emd@municonseil.com)

EMD/ml

c.c. Me Hugo Sigouin-Plasse (Énergir)